

Le permis citoyen, une question de bonne conduite

Un permis citoyen a été délivré à de jeunes collégiens, au terme de plusieurs actions et épreuves civiques. Les voici armés pour leurs futures comportements sociaux. Il est évidemment permis d'y croire...

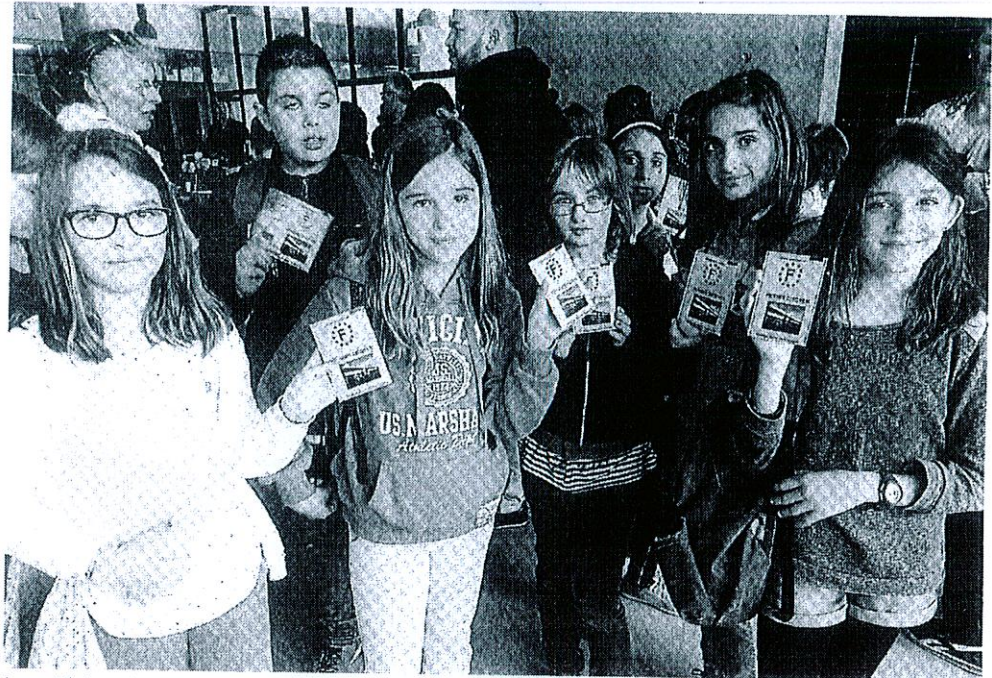
Circulant d'atelier en atelier, dans et hors les murs, dix classes de sixième du collège Anne-de-Bretagne ont vécu une journée exceptionnelle et finalement obtenu le « permis citoyen », des mains de Yamna Chiraa, adjointe en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté et de l'égalité des droits.

L'événement était une première dans les collèges de la commune. « Tout a reposé sur les épaules de Frédérique Leroy, principale adjointe du collège », s'enthousiasme Emmanuel Pierre, le principal. À l'origine, il y a la Brigade de prévention de la délinquance, Patricia Briand, du service prévention tranquillité publique de la mairie et Walter Henry, du service démocratie locale.

Intégrer dans le projet les associations L'Homme debout, le Secours populaire, les ambassadeurs du tri de Nantes métropole, les services de la Tan, la maison de retraite de la Bourgonnière, les services de l'état civil de la mairie et la police municipale, relevait d'un double pari : celui de la mobilisation et celui d'une prise de conscience de la citoyenneté chez les jeunes collégiens.

Au cœur de la vie sociale

Durant le parcours, une élève résume : « On apprend la vie ensemble. » Le pari est gagné. Effectivement, il fallait voir ces classes prendre le bus de la Tan spécialement mis à disposition pour la journée, jouer au contrôleur, aux usagers récalcitrants, réfléchir aux conséquences des comportements sur l'attention du chauffeur. Il fallait entrer avec eux dans les ateliers de l'Homme debout, découvrir le rôle d'une association de soutien aux personnes en difficulté sociale, poncer les meubles et comprendre le sens du mot « retravailler. »



Les collégiens de 6^e d'Anne-de-Bretagne ont reçu le « permis citoyen » avec un peu de fierté et un vrai sentiment d'avoir participé à un exercice d'apprentissage du vivre ensemble.

Dans chacun des sept ateliers de la journée, ils ont mis la main à la pâte. Au Secours populaire, à l'atelier « tri des jouets », l'ensemble des élèves semble prêt à donner une heure, de temps en temps, pour « aider à trier les jouets et les remettre en état, avant de les donner aux enfants démunis ».

Attentifs, ils ont aussi retenu « quelques informations qui seront reprises en classe d'histoire, d'éducation civique ou de lettres modernes, » confirme Olivier Turpin, professeur.

Dans la cour du collège, les « am-

bassadeurs du tri », représentants de Nantes métropole, assurent la prévention du tri sélectif de façon ludique et sont surpris par les connaissances des jeunes.

Comment on déclare un enfant ?

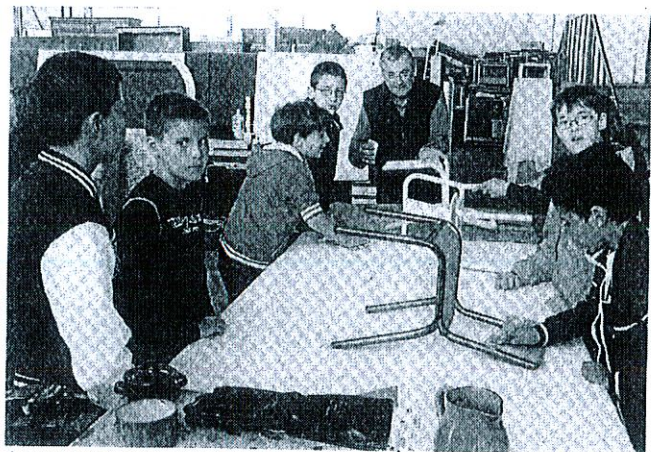
À l'atelier mairie, avec sérieux et intérêt, les sixièmes ont appris « comment déclarer un enfant », mais la mise en situation d'une saynète mettant en cause des riverains et des jeunes « faiseurs de bruits » a levé les dernières réserves. Les questions ont fusé en direction des poi-

ciers municipaux.

Parmi les 250 élèves participants, certains ont bien aimé chanter avec les résidents de la maison de retraite de la Bourgonnière, Djilan a retenu que 40 000 parts de repas ont été remises par le Secours populaire en 2013. Nathanaël a compris l'importance du tri des vêtements et du respect des autres. Tom est convaincu que les droits et les devoirs, c'est important ! Tous sont repartis avec le permis citoyen.



Au Secours populaire, les élèves ont trié les vêtements. Une activité sous-tendue par le respect de l'autre, réalisée dans la bonne humeur, par les garçons et les filles.



À l'association L'Homme debout, les collégiens ont poncé chaise et tabouret. Le mot « travailler » a pris un sens et une réalité très concrète. Ils ont apprécié l'expérience.